

L'un des problèmes des assistés sociaux est le grand écart qui existe entre les montants alloués pour le logement dans le calcul des taux d'aide sociale et le coût réel du logement. Un ancien administrateur du gouvernement régional d'Ottawa-Carleton a déclaré à cet égard :

... de plupart des assistés sociaux vivent dans des logements privés ... Environ 89 pour cent des résidents de la municipalité d'Ottawa-Carleton demeurent dans des logements privés...Étant donné l'augmentation des loyers, un grand nombre d'assistés sociaux consacrent au logement plus de 50 pour cent de leur revenu. Autrement dit, il ne leur reste que 50 pour cent d'un revenu très limité pour couvrir leurs autres dépenses...ce qui a pour conséquence le spectacle que vous voyez dans la rue...vers la fin du mois, quand les gens manquent d'argent, vous les voyez faire la queue (devant les banques d'alimentation).<sup>(116)</sup>

Ces problèmes ne sont pas propres aux assistés sociaux. Une étude basée sur les données de 1985 a trouvé une forte corrélation entre faible revenu et problèmes d'accessibilité au logement. Neuf foyers à très faible revenu sur dix dépensaient au moins 30 p. 100 de leur revenu pour l'habitation. Dans les foyers qui avaient des revenus inférieurs à 20 000 \$ en 1985, les locataires étaient plus que les propriétaires susceptibles de consacrer 30 p. 100 ou plus de leur revenu au logement.<sup>(117)</sup>

Au sein de ce groupe, il y en a certains qui sont plus susceptibles que d'autres de connaître des problèmes d'accessibilité. Les familles monoparentales, les jeunes familles et les foyers à une personne, par exemple, rencontrent de plus grandes difficultés de logement, et ces problèmes sont plus aigus dans les villes. En 1986, 56 p. 100 des familles monoparentales maternelles habitant des villes consacraient plus de 30 p. 100 de leur revenu au logement, comparativement à 51 p. 100 en 1981. La situation est plus grave pour les jeunes familles. En 1986, 72 p. 100 des foyers identifiés à des personnes de 15 à 19 ans faisaient face à des problèmes d'accessibilité du logement, comparativement à 62 p. 100 en 1981. Parmi les foyers identifiés à des personnes de 20 à 24 ans, 46 p. 100 éprouvaient des difficultés analogues en 1986, contre 37 p. 100 cinq ans auparavant.

Mais il n'y a pas que l'accessibilité. On a aussi exposé devant le Comité les problèmes de conditions de logement et leurs effets éventuels sur les enfants; les rapports entre un logement inadéquat et l'état de santé et le dénuement des enfants; l'attention immédiate que la situation exige. Les enfants qui vivent dans des habitations mal chauffées, mal isolées et mal aérées courent plus de risques que les autres d'attraper des gripes, des infections et d'autres maladies plus graves. Le manque d'espace sûr et agréable pour jouer met aussi ces enfants en plus grand danger d'accidents et de blessures.

Une étude ontarienne (*Ontario Child Health Study*) a trouvé un rapport entre le logement et des problèmes de santé plus graves, tels que des désordres psychiatriques comprenant des troubles de comportement et de l'hyperactivité chez les enfants. Selon cette étude, les enfants habitant des logements sociaux ou subventionnés, particulièrement dans les grands immeubles, affichent un taux plus élevé de problèmes psychiatriques. Ces troubles touchent presque un tiers des enfants, surtout entre six et onze ans.<sup>(118)</sup>

Outre ces troubles psychiatriques, l'étude a découvert un plus grand risque de mauvais rendement scolaire chez les enfants habitant des logements subventionnés. Ce risque augmente fortement quand

<sup>(116)</sup> Délibérations, 6 mars 1990, fascicule 16, p. 31.

<sup>(117)</sup> Tom Bird, [Shelter Costs], *Canadian Social Trends*, n° 16, 1990, p. 9.

<sup>(118)</sup> Dr Dan Offord et al., *Ontario Child Health Study: Children At Risk*, Queens Printer, Toronto, 1990, p. 12.